

**Faculté de Santé**  
**Affaire suivie par :**

Sébastien BOYER  
Directeur des services administratifs

## Compte Rendu

### CONSEIL PLENIER de la FACULTE

**MARDI 16 septembre 2025 à 14h30**

En visio-conférence :

**Les présents :**

Philippe POMAR, Sébastien BOYER, Marion DENAT, Marie LEMAIRE, Ambre DARBAS, Jean François ARNAL, Xavier FRANCERIES, Emmanuel BACHELIER, Pierre Pascal POULET, Brigitte SALLERIN, Daniel CUSSAC, Sarah COUSTY, Etienne CHATELUT, Enzo PELISSOU, Marine MICHELET, Fabrice MUSCARI, Charlotte LABORDE, Sophie CARRAU, Nathalie MOREAU, Aurélien HOSTALRICH, Christophe PASQUIER, Camille JOANNES, Marie PENARY, Pierre ESCALIER, Isabelle BERRY, Olivier PANATIER, Sandrine CAVALIE, Sébastien COUARRAZE, Sophie CAZALBOU, Frederic LEMAGNER, Antoine LACOMBE, Monique COURTADE-SAIDI, Valérie CRISTOFOLI, Charlotte VAYSSE, Thomas GEERAERTS, Sophie SERONIE-VIVIEN, Isabelle ADER, Nicolas FABRE, Frédérique FALLONE, Alexis VALENTIN, Michel ATTIOGBE, David GASQ, Safouane HAMDI, Nicolas JAYR, Emilie VIGNON, Marlène RASOTTO, Séverine PRIVEY, Adam WALTER, Jean Marc DEVAUD

**Les excusés :**

Laurent BALARDY, Adeline PICOT, Guillaume DE ALMEIDA CHAVES, Bruno PAYRE, Aicha EL MOUHMOUH, Gilles PEZET, Alessandra BURA-RIVIERE, Louis CASTEILLA, Sara LAURENCIN-DALICIEUX, Didier CARRIE, Christine AMIEL, Marie-Pierre BADUEL, Jean-François LEFEBVRE

#### **1. INFORMATIONS :**

**- Point sur la rentrée de la Faculté**

Les 3 départements ont fait leurs rentrées. Les effectifs sont au complet. Les associations étudiantes ont été reunies en Assemblée Générale pour la deuxième fois. Le 8 septembre a été inaugurée la salle de simulation au département d'odontologie. C'est une opération qui a été rendue possible grâce à la mutualisation

des ressources financières des 3 départements : coût 800 K€ financés par la Faculté et l'université.

- **Point sur l'élection du nouveau doyen de la faculté : jeudi 18 septembre 2025 :** Le 18 septembre sera procédé à l'élection d'un nouveau doyen à la faculté de santé. Le scrutin sera organisé à l'urne en présentiel. Cette élection sera animé par Mme Sallerin, doyen d'âge. Il y a deux candidats : M. le Pr Fabrice Muscari et M. le Pr Alexis Valentin.
- **Point d'étape COPIL CUERS du 24 juin 2025**  
Désengagement de la Métropole sur le projet. Actuellement, le CUERS est financé par le CPER pour 24,5 M€ abondé du futur CPER 2027.
- **Festival Futurs Proches 9 et 10 octobre**

## **2. APPROBATION des COMPTE RENDU des CONSEILS des 24 avril et 22 mai 2025**

Les deux comptes rendus sont approuvés à l'unanimité par le conseil.

## **3. VIE INSTITUTIONNELLE**

### **3.1 Donation CAZADE et utilisation des fonds**

Le Comité Scientifique de la Faculté présidé par M. Arnal, a fait des propositions pour l'utilisation du fonds Cazade au profit des étudiants.

Pour rappel, M. Cazade est décédé sans héritiers et a fait un legs important à la Faculté. Dans le testament, il est indiqué que ce legs est destiné à l'octroi de bourses à des étudiants méritant sélectionnés par le Comité Scientifique de la Faculté et à la recherche sur les maladies neurodégénératives.

Le Comité Scientifique de la Faculté recherche depuis 2 ans un moyen pour promouvoir et soutenir le travail de recherche des étudiants de la Faculté de Santé en Double Cursus, aussi appelé Master 1 Dérogatoire Accéléré, qui s'effectue en parallèle des études de santé de 2ème et 3ème année. Cette formation comprend une partie théorique (sur 2 ans) et une partie pratique en Laboratoire (2 stages de 8 semaines chacun).

Ces deux stages de 8 semaines chacun sont obligatoires et, en raison des contraintes de la formation commune de base des Etudes en Santé (2ème et 3ème année), peuvent être effectués essentiellement l'été. Les étudiants du double cursus ne peuvent pas exercer un travail rémunérateur pendant cette période, ce qui est le cas de la majorité des étudiants. L'objectif de cette bourse viendra compenser ce manque.

Le montant de la donation permet de soutenir plusieurs étudiants par an du Double Cursus Santé Science par une bourse d'un montant global 5000 € par étudiant.e, permettant de couvrir les deux stages de recherche de 8 semaines (soit 1250€/mois x 4 mois). Est anticipé le soutien en moyenne 6 étudiants par an (30 000€/an) pendant 10 ans (300 000€).

Ainsi, la somme de 2500€ pour les 2 mois de stage sera versée au décours du stage après audition par le jury du double cursus.

En outre, une somme totale maximale de 15 000 € /an sera utilisée pour prendre en charge les déplacements aux réunions annuelles nationales des 12 étudiants (6 en 1ère année et 6 en 2ème année du double cursus).

Enfin, deux bourses de thèse de 3 ans de 137 000 € chacune en soutien **en priorité** d'étudiants du Double Cursus désirant faire une thèse de science précoce (soit 274 000 €

au total). En l'absence de candidats à une thèse, cette somme sera consacrée à soutenir l'activité de recherche d'internes ou de chefs de clinique désirant avoir une activité de recherche à plein temps pour un M2 ou une thèse, à hauteur de 50 000€ par an.

Ce financement permettra de soutenir la formation à et par la recherche de jeunes étudiants très motivés se destinant à tous les secteurs de la recherche biomédicale, conformément aux vœux de Monsieur Georges CAZADE.

Ceci assurera un soutien financier de nos étudiants jusqu'à épuisement de la dotation

Un rapport mentionnant les différents soutiens et les réalisations accomplies sera produit annuellement par le Comité Scientifique de la Faculté de Santé de Toulouse et rendu public sur le site internet de la Faculté de Santé-UT.

### **3.2 Charte graphique de l'université.**

Marie Lemaire, Directrice de la communication de l'Université, rappelle la mise en place d'une nouvelle charte graphique pour l'Etablissement. Les composantes de l'université sont incluses dans cette chartre selon un modèle discuté ensemble.

Chaque composante a des couleurs qui lui sont propres ce qui permet en fait de créer un ensemble assez cohérent tout en gardant la spécificité de chaque faculté.

Tout est à disposition sur l'ENT.

Concernant les demandes qui sont un peu plus spécifiques, un lien est fait avec la cellule image et création (ex création de kakemonos, flyers, affiches...).

### **3.3 Les manifestations et événements au sein de la Faculté 2024-2025.**

A la suite d'une restructuration au sein du Service des Affaires générales de la Faculté de santé à la rentrée 2024, des ressources ont été déployées afin d'accompagner et soutenir les activités associatives et événements extérieurs. En ce sens, en plus de l'agent mobilisé autour de ces demandes, des outils ont été mis en place tels que la création d'un mail et d'un formulaire de contact dédiés.

A l'issue de l'année écoulée un bilan thématique et chiffré vous est présenté ; et pour lequel il est important de rappeler que le soutien à ces événements ne constitue qu'une partie du temps de travail de l'agent gestionnaire.

Concernant le volume des demandes reçues, pour l'année 2024 -2025, 299 ont été comptabilisées via le formulaire de contact et ont généré 600 mails afin de les traiter ainsi que la réservation de 645 salles. Comme pour la plupart de nos activités universitaires, ces demandes ont été en majorité recensées sur la période de novembre 2024 à juin 2025.

Concernant l'origine des demandeurs, la grande majorité concerne des associations étudiantes ainsi que des structures partenaires, affiliées ou attachées à l'Université.

La nature des événements accueillis est classée en cinq catégories, à savoir : relatifs à de la formation pour 47%, à des événements scientifiques pour 10%, institutionnels pour 22%, de valorisation pour 10% ou encore de convivialité pour 11%.

Il est important de souligner que la Faculté de santé accueille et soutient une grande diversité d'événements ayant attiré aux missions et enjeux de l'enseignement supérieur

et de la recherche tels que des colloques (*sur le TDAH*) et conférences (*« L'impact de la mort sur les soignants »*), des journées thématiques (*de la santé mentale ; des savoirs connectés*) ou encore des remises de diplômes.

De la même façon et concernant des événements plus spécifiques et particuliers nos locaux ont accueilli durant l'année 2024 - 2025 trois tournages, trois visites culturelles, une exposition d'artiste, une collecte de sang biannuelle, deux congrès d'associations étudiantes nationales en médecine et maïeutique ayant mobilisés nos services techniques et administratifs.

A l'issue de ce bilan varié et positif, l'année 2025 – 2026 se profile de la même façon avec déjà de nombreuses demandes reçues pour lesquelles le service des Affaires générales sera leur interlocuteur et coordonnera les activités nécessaires.

### **3.4 Grille tarifaire du Centre de microscopie électronique (CMEAB)**

Sébastien Boyer, le Directeur des services administratifs, rappelle que la grille tarifaire du CMEAB est actualisée et remise tous les ans au vote.

Le conseil vote à l'unanimité la grille tarifaire du CMEAB.

## **4. FORMATION ET VIE ETUDIANTE**

### **4.1 Point PASS/LAS et perspectives**

Nathalie Moreau, responsable de la division de la formation présente le bilan de la rentrée et les perspectives à venir pour PASS-LAS.

#### 1/ Quelques chiffres pour 2024-2025 :

-Pour Médecine : NA à 400 et 400 places de pourvu

Avec 417 étudiants inscrits en 2<sup>ème</sup> année (400 + 22 doublants et tripliants – 5 passerelles de 3<sup>ème</sup> année)

-Pour Maïeutique : NA à 32 et 30 places de pourvu (2 places pour étudiants étrangers hors UE non pourvues)

Avec 31 étudiants inscrits en 2<sup>ème</sup> année (30+ 1 doublant)

-Pour Odontologie : NA à 94 et 94 places de pourvu

Avec 98 étudiants inscrits en 2<sup>ème</sup> année (94+ 3 de la Réunion + 1 doublant)

-Pour Pharmacie : NA à 145 et 143 places de pourvu (2 places pour étudiants étrangers hors UE non pourvues)

Avec 186 étudiants inscrits en 2<sup>ème</sup> année (143 + 3 des Antilles + 40 doublants)

Pour Kiné : NA à 28 et 28 places de pourvu.

2/ Le Numérus Apertus 2025-2026 a été présenté à la CFVU une 2<sup>ème</sup> fois le 9/9/25 car Pharmacie a rajouté à la demande du ministère, 4 places supplémentaires.

Pour mémoire, la filière Médecine avait rajouté 10 places et Odontologie, 12 places.

#### 3/ Pour rappel, la liste des formations PASS et LAS

- PASS : 15
- A ce jour, 1102 étudiants inscrits en PASS ; ce chiffre va encore augmenter car toutes les inscriptions ne sont pas encore finalisées.
- LAS 1 : 19 (en 2024-25 : 24)
- LAS2-3 : 33 (c'est encore beaucoup trop)

4/ On passe à la présentation des calendriers de l'année universitaire pour PASS et pour LAS en rappelant les dates d'examens.

Petite précision concernant l'examen du semestre 2 en Mars 2026 au MEETT :

C'est l'examen des LAS qui se tiendra cette année en premier le lundi 23/03 après-midi et l'examen des PASS restera le mardi comme habituellement car nous ne pouvons pas disposer de la location du MEETT le mercredi matin.

5/ Concernant l'amphi dit « garnison », le bilan est positif depuis sa mise en place il y a 2 ans.

Cela permet à tous les étudiants admis du 2<sup>ème</sup> groupe de pouvoir choisir définitivement en juillet leur affectation en fonction de leur ordre de classement à l'examen. Toutes les places ont été pourvues.

6/ Vous trouverez sur le diaporama tous les contacts concernant la scolarité PASS-LAS, la division de la formation ainsi que l'apparitrice du A6 qui vient en soutien aux enseignants et étudiants et qui veille au bon déroulement des enseignements sur le bâtiment.

Une remarque qui a été rappelée sur le diaporama concernant les cours d'accompagnement des LAS. Tous les mardis soir et samedi matin, les enseignants de la faculté proposent cet accompagnement aux étudiants, c'est important qu'on souligne cet investissement.

En dehors des cours privés qui peuvent avoir lieu juste à côté de la faculté, on a aussi quelque chose de public qui se fait. Cet accompagnement qui se fait à la fois par les enseignants mais aussi par le tutorat qui est bien présent auprès de nos étudiants.

7/ Pour les perspectives à venir sur le 1<sup>er</sup> cycle des études en santé,

Monique Courtade signale qu'il est attendu une réforme qui ne vient pas, donc on poursuit le PASS-LAS en attendant de trouver mieux parce qu'on est dans la perspective d'une première année qui serait vraiment commune, même si les étudiants progresseraient vers une deuxième année de licence.

Le 2<sup>ème</sup> point concerne la lutte des déserts médicaux, avec une circulaire qui est sortie, avec une injonction d'ouvrir un accès santé dans tous les départements. Ce qui n'est pas réalisable à l'heure actuelle et qui pose des problèmes d'organisation assez importants.

Philippe Pomar ajoute que cette circulaire du 5 septembre est adressée à tous les recteurs, préfets et ARS. Elle a été diffusée à tous les collègues, il faut la regarder ; il y a un pointage très précis avec une liste de départements et de villes où il n'y a pas d'accès aux formations de santé pour la première année.

La Faculté serait à la fois concernée par des ouvertures sur Foix, Auch, Cahors et Tarbes. Nous avons un problème avec un nombre de LAS trop important et avec les recours que l'on a tous les ans sur le lissage.

Aujourd'hui, je ne sais pas du tout en termes de perspectives, ce que cela va donner. Hier, nous avons eu un comité ACCES avec le Vice-Président de la formation, Vincent Paillard qui nous a dit que pour l'instant, la circulaire était entre les mains du Recteur.

A ce stade, l'effort porte sur la reduction du nombre de LAS. Avec la mise en place d'un nouveau gouvernement, tout peut être remis en cause sachant qu'il n'y a aucune obligation d'appliquer la circulaire. Et puis, vu les délais demandés (réponse au 15 octobre 2025), il

est compliqué de faire quelque chose de réaliste. Si un arrêté ou un décret sort, les délais d'application seront très courts.

Thomas Geeraerts souligne que la conférence des doyens de Médecine est opposée à cette circulaire pour plusieurs raisons : ouvrir une première année d'accès santé dans chaque département aujourd'hui, c'est impossible à faire sans augmentation des moyens. De plus, il n'y a pas d'obligation légale à l'appliquer, mais c'est encore une fois dans les mains des recteurs et des préfets.

Il faut ne pas hésiter à donner notre position, bien sûr tout le monde est favorable à l'accès des territoires aux études de santé. Mais on ne peut pas faire n'importe quoi, faute de moyens. Aujourd'hui, on ne va pas aller faire un PASS dans une petite ville de 20 000 habitants. Les IFSI ont des difficultés de locaux pour accueillir leurs propres étudiants. Donc comment pourrait-on ouvrir des accès santé en plus ? Peut-être qu'il faut faire la réforme de la réforme avec une première année un peu plus intégrée. En fait, l'idée, c'est de faire une première année commune, et pas trois années communes, comme cela avait été envisagé initialement.

#### **4.2 Parcours des sciences infirmières.**

Camille Joanna présente les 4 parcours du santé master public auquel est ajouté un 5<sup>e</sup> parcours intitulé sciences infirmières recherche interventionnelle (SIRI).

Ce parcours sera coordonné par M. Sébastien Couarrazé et Mme Camille Joannes.

Ce nouveau parcours n'est pas à confondre avec la profession infirmière. Les sciences infirmières est une discipline scientifique dont la finalité est l'analyse du « prendre soin ».

A l'international, les sciences infirmières sont particulièrement développées dans les différentes institutions de recherche et laboratoires, mais aussi à l'université en termes de master et de doctorat. En France, la profession, est en train de s'universitariser avec l'intégration de la LSS.

Un nouveau référentiel en cours devrait amener à une universitarisation de la profession.

À ce jour, en France, il n'y a pas de master ni de doctorat dédié aux sciences infirmières.

Création, en 2019 de la CNU 92.

Dans ce nouveau parcours les étudiants visés sont des étudiants en formation initiale ou continue, comme, par exemple ceux qui sortent de la LSS, mais également des professionnels de santé qui viendraient de CHU ou de l'oncopole, tous ceux ou celles qui ont des diplômes d'Etat infirmier, mais on et puis des diplômes d'Etat, infirmiers, anesthésistes, bloc opératoire, puériculteurs, cadres de santé, autres diplômés de santé reconnue de niveau licence.

Débouchés :

Futurs chercheurs ou enseignants, chercheurs en sciences infirmières, mais également des formateurs en instituts de formation en soins infirmiers, des chargés de projets, des ingénieurs d'étude ou de recherche, des coordinateurs de la recherche paramédicale.

Sébastien Couarrazé indique que depuis 2021, il y a un décret qui instaure qu'un infirmier avec un Master 2 peut être cadre formateur.

#### **4.3 Parcours ingénieur de la santé spatiale : Master ingénierie de la santé**

Safouane Hamdi présente la création du parcours ingenierie de la Santé Spatiale au sein de la mention Ingénierie de la santé (département EEA-FSI). C'est le résultat du travail d'une équipe interdisciplinaire porté par des enseignants Xavier Franceris, Isabelle, Victorien Blanchard, enseignant chercheur au département d'électronique, Adam Walters de la FSI et puis Vsevolod Pesakovitch de l'ISAE

Un consortium de sept universités a pour objectif de construire une université européenne axée sur le spatial.

Un des objectifs de l'Université de Toulouse au sein de ce de cette université est la création de Master2 d'Ingenierie de la Santé, avec trois parcours Radiophysique Medicale sous la responsabilité de Xavier FRANCERIES, Genie Biomedical sous de C FOURNIER -NOEL, Imagerie Medicale responsable Isabelle BERRY et G ARRIBARAT avec le soutien du département ESAE, la direction de la FSI, SUPAERO.

L'objectif est de former des spécialistes à l'interface de l'ingénierie, de la santé et de l'astronautique au sens vols spatiaux. Ils auront pour mission de développer et de mettre en œuvre des technologies, des outils et méthodes pour assurer la santé, la sécurité et le bien être de l'Humain lors des missions spatiales.

Un quatrième parcours « la Santé Spatiale » émergera après septembre 2026 sous la responsabilité S. HAMDI –V. BLANCHARD, Vsevolod PEYSAKHOVICH. Ce Master sera calqué sur le Master Radiophysique médicale.

L'ISAE SUPRAEO va créer une filière appelée « Ingénierie de la santé pour les milieux extrêmes », qui sera commune avec notre Master 2. L'INP partenaire de ce master proposera une UE de l'IA pour la santé.

La FSI et la Faculté de santé va se répartir les UE sur la la santé dans les environnements extrêmes, la technologie spatiale et médicale, ainsi que l'astrophysique.

Ce parcours aura 10 semestres d'étude et 16 mois de stage de recherche.

SUPAERO va supporter 60 % des charges de ce parcours, l'INP 10 %, le reste sera réparti entre la Faculté de santé et la Faculté des sciences et ingénierie.

Des vacances seront financées par le consortium européen.

Les étudiants seront sélectionnés en Master1 : 15 étudiants dans le parcours (7 places réservées à SUPRAERO et 2 à l'INP) et 20 étudiants de santé qui suivront le Master 1 dérogatoire.

Le projet doit démarrer en 2026.

Compétences attendues : avoir une connaissance assez fine du contexte spatial, et en particulier sur la manière de spatialiser des technologies. Une connaissance des milieux extrêmes, une maîtrise des technologies de santé et une maîtrise des technologies numériques en santé.

Débouchés : l'industrie spatiale, l'écosystème spatial avec les agences spatiale nationale, notamment européenne (CNES...) et les organisations internationales.

La filière spatiale est une filière industrielle qui est très riche, avec à peu près 1.700 entreprises. Il y a des nouveaux acteurs de ce qu'on appelle New Space, qui propose des vols habités privés. Que ce soit pour l'exploration ou pour le tourisme, et bien entendu, tout l'écosystème de recherche européenne.

Pour construire la maquette, nous avons des besoins d'enseignants de physiologie, nutrition en condition extrême, de soins en milieu extrême.

Les modalités pédagogiques seront évolutives pour répondre au cahier des charges des universités : (diminuer le présentiel, augmenter les capsules, les master classes, les ateliers, mettre en place évidemment la simulation et obligatoirement un bilinguisme au sein de ce de ce parcours).

Le saptail est une niche Toulousaine pas assez exploitée.

Thomas Geeraerts demande quel département va porter ce master au niveau de la faculté ?

Isabelle Berry répond que le Master sera porté par la FSI.

Thomas Geeraerts précise que dans une diapositive il est indiqué que 30% du Master est porté par la faculté de santé. C'est un beau projet mais il faut penser à la prise en charge administrative.

Isabelle Berry répond qu'il ne s'agit pas d'une charge administrative, c'est un apport bien naturel.

Adam Walter ajoute que c'est un projet qui va lier la faculté de santé avec la santé, la science avec la FSI et beaucoup de partenaires européens.

Le Doyen met au vote ce nouveau parcours.

Le parcours est voté à l'unanimité par le conseil.

#### **4.4 Présentation de la licences BIO OCC.**

Jean Marc Devaux de la FSI qui est porteur de la formation pour le projet Bio occ à l'échelle de l'université

C'est un projet qui a été sélectionné dans le cadre d'un appel à projet d'intérêt du Ministère sur les compétences et les métiers d'avenir, en l'occurrence dans domaine de la biothérapie et la bioproduction.

Les objectifs de ce projet, c'est d'attirer et de former les talents et les acteurs de demain pour accompagner l'innovation dans ces domaines, et répondre aux besoins du secteur d'activité.

L'objectif du ministère dans le cadre France 2030 est de retrouver de la souveraineté dans la production de médicaments, de biomédicaments, de dispositifs médicaux innovants.

Le projet a été chiffré pour un total de presque 9 millions d'euros, avec un apport des différents établissements, des différents partenaires et un financement extérieur fourni par l'ANR.

Ce projet est porté par notre université pour 5 ans, mais il inclut un consortium qui implique l'université de Montpellier et l'INSA, ainsi qu'un institut de formation privée l'IMT qui s'installe à Toulouse. La Région Occitanie et des partenaires privées soutiennent le projet.

Emmanuel Bachelier présente la démarche employée : identifier les compétences à Bac + 3, benchmark sur les différentes études qui ont été réalisés sur le sujet et sur le territoire, et système d'enquête quantitative et qualitative auprès des entreprises du territoire.

12 entreprises rencontrées, travail sur les besoins de ces entreprises et quels sont les types de profils qu'ils recherchent. Quelles sont les compétences attendues, qu'elles soient au niveau du socle de connaissances, des compétences transversales. Ou alors des compétences spécifiques en bioproduction. Abordé aussi le théme de l'application de ces entreprises dans la licence Sciences pour la santé dans la mesure où l'objectif est quand même de leur fournir de la main-d'oeuvre qualifié.

Les entreprises attendent principalement des collaborateurs qui maîtrisent les bonnes pratiques de fabrication : techniques, analytiques, gestion de la qualité.

Sont attendus également, de la rigueur, de l'autonomie, de la polyvalence, l'esprit d'équipe.

Il s'agit bien de la création d'une licence complète avec possibilité de poursuite en Master. Evidemment, nous travaillerons sur le sujet des passerelles avec des formations existantes que soient des BTS, voire d'autres types de profils, évidemment avec le département de pharmacie et la FSI.

Dans chacune des années de travaux pratiques, de manière à ce que les étudiants qui s'inscrivent dans cette filière et puissent sortir en revendiquant, d'avoir travaillé sur la paillasse et donc d'avoir une expérience même minimale de bioproduction.

Calendrier : souhaite d'ouvrir la première année en 2026.

La licence sera présentée en CFVU.

La création de la licence BIO OCC est soumise au vote.

Vote favorable à l'unanimité des membres du conseil.

## **5. PERSONNELS ET EFFECTIFS**

### **5.1 Révision générale des effectifs – RGE 2026**

Les demandes proviennent des auditions (une quarantaine de candidats ont été auditionnés par les deux commissions (CREME et la Commission de révision des effectifs).

Le diaporama est envoyé au MESR et la réunion au MESR aura lieu le 8 octobre.

Le Doyen indique que cette année, il y a 23 demandes. Il souligne le travail remarquable des services RH de la Faculté et de sa responsable Mme Sophie Carrau pour compiler les données, suivre les tableaux, mettre à jour les nombreux documents et retours et assurer un service de relecture selon les numéros de postes, les spécialités etc... Tout ce travail permet d'accompagner administrativement les décideurs pendant la campagne de la révision des effectifs.

Dans cette campagne, les points particuliers à noter sont une demande de création pour la filière paramédicale, notamment une création en psychomotricité sur les CNU 91. Pour l'ontologie, une disponibilité, mais pas de demandes. Pour les sciences pharmaceutiques, pas de possibilité en PHU mais une demande.

M. Hamdi pose une question sur le profil recherché pour le poste en psychomotricité.

Thomas Geeraerts répond qu'il s'agira de recruter un enseignant qui s'impliquera dans l'organisation de l'enseignement de l'institut de Psychomotricité et qui va participer à la mise en place de l'universitarisation de la formation. La fiche de poste est encore en gestation.

M. Geeraerts signale qu'"on ne peut pas faire autant de réformes, et supporter autant d'augmentations d'étudiants sans moyens supplémentaires.

Le doyen approuve et indique que depuis la création de la faculté de santé, on a obtenu 11 créations. Tous les départements ont augmenté leurs effectifs.

Etienne Chatelut souhaite apporter une précision sur les deux postes de du département de pharmacie et notamment sur les affectations de section CNU qui devrait être 81.

Daniel Cussac confirme qu'il s'agit de deux 81 la pharmaco.

#### **Vote à l'unanimité de la révision des effectifs.**

Concernant les mouvements des chefs de clinique, vivier des futurs HU de la Faculté et du CHU.

58 nominations en totalité, pour les départements d'odontologie et des sciences pharmaceutiques, il y a cinq nominations et cinq renouvellements.

Un renouvellement et trois nominations pour le département des sciences pharmaceutiques.

#### **Vote à l'unanimité des mouvements des chefs de clinique au premier novembre.**

## **6. POINT D'HISTOIRE DE LA MEDECINE TOULOUSAINNE**

### **6.1 : Camille Soula, medecin et resistant :**

Fabrice Auger présente un petit point d'histoire sur Camille Soula.

La rencontre avec la Faculté de Médecine de Toulouse a commencé en 2008 lorsque le laboratoire « *FRAMESPA* » de l'Université Jean-Jaurès a fusionné avec le *Centre d'Études d'Histoire de la Médecine* (CEHM). Ce dernier avait été créé en 1996 par des médecins et des professeurs de la Faculté de Médecine désireux d'éclairer leur propre histoire.

Nous avons acté en 2008 trois projets de recherche, dont celui que j'ai conduit et qui était consacré aux exercices physiques, à l'effort et la fatigue, à l'adaptation humaine. L'idée était de saisir l'émergence de cette « *Médecine des Sports* » depuis le tournant du XXème siècle.

1<sup>er</sup> point : Un Institut d'éducation physique en quête d'excellence

Intégralement pris en main par la Faculté de médecine, cet *Institut* a perduré de 1929 à 1966. Les professeurs s'engagent d'emblée dans une exploration scientifique sans précédent. Son Directeur, le « *chef* » du laboratoire de physiologie – Camille Soula – imprime d'emblée cette orientation dans les statuts de l'*Institut*, alors que les consignes politiques nationales mettent l'accent sur l'urgence à élaborer des formations d'éducation physique pour améliorer la condition physique des jeunes. La première thèse est soutenue dès 1931, des travaux sur les gaz du sang sont effectués en 1935 ; parmi les innovations, on étudie en 1938 la composition sanguine à la suite d'un effort musculaire intense afin d'évaluer avec précision les taux d'acide lactique. Il s'agit d'une première en France, d'autant qu'il faudra attendre la période de la Reconstruction pour relancer le sujet. Cette volonté d'apporter un souffle nouveau n'apparaît pas de façon aussi marquée dans les sept autres Instituts créés en France entre 1927 et 1929.

2<sup>e</sup> point : Le talent de Camille Soula

Dès le retour de la Grande Guerre, la faculté de Médecine de Toulouse parvient à constituer, grâce au dynamisme de Camille Soula, un réseau d'échanges international avec les Britanniques dotés du Prix Nobel : Archibald Hill en 1922, Henry Dale en 1932 et Charles Sherrington en 1936. Avec ces découvertes, le Professeur Soula exprime la nécessité d'accélérer la diffusion des données issues de la « *biochemistry* » dans l'espace scientifique français : « *je crois très mal connue en France, la découverte des transmetteurs chimiques* », dit-il encore en 1935.

Avec le Professeur Soula, on est saisi par l'audace et l'efficacité des investigations scientifiques locales. Fort d'une vision d'ensemble de la recherche médicale, il devient une personnalité incontournable à l'échelle nationale et même internationale. Il participe aux grands congrès internationaux : Boston en 1929, Léningrad en 1935, Zurich en 1938. En dehors de ses articles scientifiques, il expose des avis documentés dans la grande presse, établit des rapports sur la santé et l'éducation physique, comparativement à ceux en vigueur en Europe, propulse le phénomène sportif dans la région toulousaine, met en évidence l'émergence des neurosciences – version britannique - etc. Il est également à l'origine de la création de l'*Association des Physiologistes de Langue Française* en 1926. Sa vision d'une médecine sociale et ses connaissances lui permettent d'être pressenti au Ministère de la Santé Publique sous le Front populaire en juin 1936. Après 1945, son brio ne faiblit pas.

### 3<sup>e</sup> point : L'engagement politique des professeurs toulousains

Compte tenu des problématiques médicales de l'époque, des pathologies liées à l'intensité du travail, des maladies infectieuses dans les espaces périurbains, des questions relatives à la santé de la jeunesse..., les professeurs de la Faculté de Médecine débattent au sein de partis politiques, y compris à l'échelle nationale (radical-socialiste, SFIO, Parti Communiste). Leur ambition est de participer aux réformes de santé publique et de prévoir l'avenir de la nation.

Avec l'accélération des conflits internationaux, certains n'hésitent pas à s'impliquer dans la Guerre d'Espagne et à gérer la crise sanitaire lors de la Retraite des républicains (*Retirada*). Plus étonnant encore – me semble-t-il, c'est la masse d'étudiants, de professeurs et de médecins formés à Toulouse – environ 200 - qui vont naturellement participer à la Résistance dans le Sud-ouest de la France, et aussi la diriger.

Dès la fin de la guerre, la légitimité scientifique et l'engagement politique de la Faculté de Médecine dans la Résistance permettent à certains professeurs de s'associer aux premières actions réformatrices de la Quatrième République : CNRS, Recherche et pas seulement médicale, Institut National de l'Hygiène (INH), élection au Conseil Économique et Social à Paris, etc. À n'en pas douter, comme l'écrit Jacques Frexinos en 1999 à propos des apports de la Faculté de Médecine de Toulouse, « *nos chercheurs n'ont rien à envier à ceux de Montpellier ou d'ailleurs* ». Mais cela s'est joué, en réalité, dans l'entre-deux-guerres.

Le Doyen, Philippe Pomar remercie Fabrice Auger pour cet apport historique et remercie l'ensemble des membres pour ces années passées en qualité de Doyen de la Faculté de Santé. Il a installé la faculté issue de la fusion de 4 anciennes facultés indiquant qu'il espère avoir fait de son mieux pour la conception de la structure et pour assurer sa continuité dans l'avenir. Il est temps pour qu'un autre doyen prenne le relai pour développer la composante.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée.